

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Niger : libération provisoire de Moussa KAKA

- Archives -

Date de mise en ligne : mardi 7 octobre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

La présidente de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Niamey a énoncé mardi matin le renvoi de Moussa Kaka devant le tribunal correctionnel de Niamey pour y être jugé, et sa mise en liberté provisoire.

source : *L'internationalmagazine.com* , publié le 07/10/2008 La justice nigérienne a ordonné mardi la remise en liberté provisoire du journaliste Moussa Kaka, correspondant de Radio France Internationale (**RFI**) au Niger, arrêté le 20 septembre 2007 en raison de ses contacts avec la rébellion touarègue, selon Reporters sans frontières (**RSF**). RFI a confirmé l'information sur ses ondes.

RSF veut voir dans cette décision "*une première étape qui, nous l'espérons, débouchera rapidement sur une issue honorable et juste*". "*Après 384 jours de détention, notre ami Moussa Kaka a le droit de voir se terminer cette trop longue épreuve*", déclare dans un communiqué l'organisation de défense des journalistes et professionnels des médias, basée à Paris.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Niamey a suivi le ministère public

Le 23 juillet dernier, un non-lieu avait été prononcé par le doyen des juges d'instruction en faveur de Moussa Kaka, qui était inculpé de "*complicité de complot contre l'autorité de l'Etat*". Mais le ministère public avait fait appel en demandant son renvoi devant un tribunal correctionnel après requalification des charges en "*actes de nature à nuire à la défense nationale*" : un délit, et non plus un crime, passible d'un à cinq ans de prison et d'une lourde amende.

Selon RSF, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Niamey a donc suivi le ministère public mardi, ordonnant également la remise en liberté provisoire de Moussa Kaka, par ailleurs directeur de Radio Saraounia. Il est incarcéré à la prison civile de Niamey depuis le 26 septembre 2007.

La justice nigérienne reproche à Moussa Kaka ses contacts téléphoniques avec un chef du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ). Le journaliste et ses employeurs assurent qu'il a agi dans un cadre purement professionnel, et nient toute connivence avec la rébellion touarègue armée, basée dans le nord du pays.

lire aussi sur www.aps.sn : [**Abdou Diouf se félicite de la remise en liberté de Moussa Kaka**](#)
